FOSSE Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - MAI 2019

www.ville-fosses95.fr





GROS PLAN SUR... Budget 2019

8-10



COMMÉMORATIONS Mémoires de l'esclavage du 10 au 24 mai

12-13



ÉVÉNEMENT 35° brocante de Fosses

16

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

MAI 2019

Samedi 4

Racontines des petits pitchouns à 10h30 à la ludo-médiathèque (voir p. 6)

Drep' Zumba Red Party à 18h30 au gymnase Nelson-Mandela (voir p. 6)

Mercredi 8

Commémoration du 8-Mai-1945 à 10h45 rue de la Mairie au village (voir p. 7)

Vendredi 10

Commémoration des abolitions à 10h sur la place du 19-Mars-1962 (voir p. 13)

Soirée Nés quelque part : à 19h église St Etienne, à 20h salle Delambre (voir p. 13)

Samedi 11

Divertir... ou périr, spectacle de rue, à 14h30 sur le parvis de la mairie (voir p. 11)

Misérables! spectacle de rue, à 16h sur le parvis de la mairie (voir p. 11)

Bal country à 14h au gymnase Cathy Fleury (voir p. 6)

Mercredi 15

Course contre la faim des collégiens à 9h au collège

Banquet des séniors à 12h à l'Espace Germinal (voir p. 6)

Course d'obstacles des lycéens à 13h30 au stade Delaune

Jeudi 16

Dernier jour pour réserver un emplacement à la brocante

Rencontre avec Estelle-Sarah Bulle, à 16h la ludomédiathèque (voir p. 13)

Ciné-débat avec Heureux comme Lazzaro

à 19h au cinéma de l'Ysieux (voir p. 13)

Rétro dansant à 14h à Foss' Brasserie

Vendredi 17

Loto gourmand à 13h30 au Bouquet d'automne (voir p. 6)

Samedi 18

Soirée Maré Tèt etc. à 18h30 au centre social Agora (voir p. 13)

Dimanche 19

Brocante de Fosses, de 8h à 18h sur le parking av. de Beaumont

Mercredi 22

Tournoi intergénérationnel de dominos

à 14h30 au Bouquet d'automne (voir p. 6)

Sur scène, l'atelier chorégraphique de l'EMMD

à 19h à l'Espace Germinal (voir p. 7)

Jeudi 23

Cérémonie en mémoire des victimes de l'esclavage à 11h à Marly-la-Ville (voir p. 13)

Collecte de sang à 15h au centre social Agora (voir p. 14)

Vendredi 24

Motozot, concert de Yann Cléry, à 21h à l'Espace Germinal (voir p. 13)

Samedi 25

Portes ouvertes du collège Stendhal de 9h à 12 h (voir p. 6)

Dimanche 26

Elections européennes de 8h à 20 h (voir p. 14)

Mercredi 29

Conseil municipal à 20h30 à l'Hôtel de Ville

ET EN JUIN

Mardi 4 : Date limite pour la déclaration de revenus (voir p. 3) Jeudi 6 : Thé de la santé à 14h au Bouquet d'automne (voir p. 6)

Samedi 15 et dimanche 16 : Gala de l'Ecam Samedi 22 : Fête de la ville et carnaval européen

Voir aussi sur www.ville-fosses95.fr, et sur la page facebook : VilledeFosses



FOSSESMAG

Avril 2019 - 43^e année - 5 500 exemplaires

Édition : Mairie de Fosses

1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex *Téléphone* : 01 34 47 40 40 - *Télécopie* : 01 34 47 40 48

Internet: www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h30 à 17h15; mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15; jeudi de 14h30 à 19h45.

Directeur de la publication : PIERRE BARROS

Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12

Photos: VD, LH, EC, D.R. sauf mention contraire

Conception: Studio Orient Express, 6 rue Bezout, 75014 Paris - Tél.: 01 40 64 44 10 Impression: JPA Imprimeurs, 61 rue Jean-Pierre Timbaud, 95190 Goussainville.

Tél.: 01 39 94 65 00 Dépôt légal: 6997P

Distribution: Champar - Tél.: 01 34 07 12 50





À votre écoute...

Faut-il encore déclarer ses revenus en 2019 ?

Les Finances publiques répondent :

Oui ! En 2019, même avec le prélèvement à la source, déclarer ses revenus de 2018 est obligatoire !

Cette année, vous avez jusqu'au 4 juin pour déclarer vos revenus en ligne.

Oui, mais je ne sais pas comment faire...

Rendez-vous sur le site internet impots.gouv. fr et vous trouverez de nombreuses aides pour vous guider.

En ligne c'est plus simple que sur papier!

Oui, mais je n'ai pas internet, ou pas d'ordinateur...

Pour cela rendez-vous dans votre centre des Finances publiques. Des agents vous aideront à y faire vos démarches en ligne.

© Centre des Finances publiques, 2 rue Louis-Marteau, BP 200, 95143 Garges-Lès-Gonesse Cedex ou impots.gouv.fr ou 0 809 401 401.

La Poste modifie ses tournées le 28 mai

Pour s'adapter aux évolutions de son environnement et développer de nouveaux services, La Poste réorganise les tournées de distribution sur Fosses à partir du 28 mai. De ce fait, il est possible que votre facteur change et dépose votre courrier soit plus tôt, soit plus tard dans la journée. La distribution du courrier continue à être effectuée 6 jours sur 7.

Wotre facteur ou le service client La Poste : 3631.



Erratum Centre de santé

Le Dr Astrid NICOLAS n'est pas gynécologue, mais médecin généraliste qui assure des consultations de gynécologie. De même le Dr Annie GIBIER-PROUST n'est pas pédiatre, mais médecin généraliste qui assure des consultations de pédiatrie. Avec les excuses de la rédaction.

Téléphone: 01 83 08 00 15





Un budget qui participe à l'épanouissement des Fossatussiens

e budget est l'expression de l'ambition que nous portons pour Fosses, celle d'offrir aux citoyens des services publics pour faciliter leur quotidien, celle de construire des projets qui dynamisent la ville, celle de proposer des animations qui la font vivre. Santé, culture, sport, festivités, cadre de vie, tranquillité, pour les jeunes et les moins jeunes... à Fosses notre offre de services publics est d'abord notre bien commun.

Alors, malgré les contraintes, pas de place pour la morosité et l'inaction! En 2019, nous continuons à mener à bien les projets qui nous tiennent à cœur et pour lesquels nous avons été élus. Aujourd'hui, le centre de santé est une de ces réalisations. Demain, ce sera entre autres l'épicerie sociale, la rénovation de l'église Saint-Etienne ou encore la vidéosurveillance.

Grâce à l'engagement des équipes de la ville, grâce à une gestion saine et efficace du budget, nous respectons nos engagements et poursuivons notre projet de ville. Cette gestion nous a permis de ne pas toucher aux taux communaux des impôts locaux ni aux tarifs municipaux depuis 2015, sans jamais renoncer à aller au bout de nos actions. Le budget 2019 répond encore à ces objectifs!

Le nouveau centre-ville, où s'entremêlent services publics, commerces et habitations, témoigne de l'aboutissement réussi de notre démarche. Nous voulions un lieu de vie, accessible à tous, où il est possible d'accueillir des animations, de partager du temps ensemble, de faire vivre la ville. Aussi répond-il à l'urgence de dynamiser et relocaliser l'emploi dans notre ville, avec davantage de commerces de proximité.

Evidemment, nous continuerons à améliorer notre quotidien en poursuivant la réfection des voiries, en développant la présence de la nature en ville, en veillant à garder nos rues propres. Ces enjeux, comme les autres, sont le quotidien de l'action de nos services publics municipaux. Finalement, il s'agit d'offrir du « pouvoir de vivre » aux Fossatussiens. Voilà l'esprit du budget 2019 et des précédents, voilà le sens de notre action.

Pierre Barros Maire de Fosses

Quelques images d'avril



Les Racontines des Petits Pitchouns rassemblent un auditoire de parents et de tout-petits (0-3 ans) aussi attentifs les uns que les autres aux histoires racontées par Laure Murillo. Prochaine séance le 4 mai à 10 h 30.



Le maire, Pierre Barros, félicite Zoé Couvercelle et Sthelyne Grosy le vendredi 19 avril, lors de la fête pour les 15 ans du Ring Olympique de Fosses au Cosec. Les deux jeunes licenciées du ROF ont été sacrées championnes de France de boxe anglaise en mars dernier

Au centre social Agora, la salle dédiée à la petite enfance est prête à accueillir les moins de 5 ans accompagnés d'un parent (ou grand parent) pour un moment de jeux et - si besoin - d'échanges avec l'une ou l'autre des accueillantes. C'est La Farandole, le lieu d'accueil enfantparent (LAEP) anonyme et gratuit, qui ouvre tous les mardis de 9 h 30 à 11 h durant le temps scolaire.





Avenue du Mesnil le 17 avril, deux agents des services techniques viennent de couler une dalle de ciment pour la pose d'un banc. A la demande de Fossatussiens au cours d'un récent Conseil des anciens, trois emplacements ont été choisis pour y sceller des bancs supplémentaires, afin de faciliter les pauses des marcheurs... de tout âge.



A l'Espace Germinal, le samedi 13 avril, l'École municipale de musique et de danse offrait un émouvant spectacle de printemps dédié à Anne Vainsot. Danseurs, chanteurs et musiciens se sont succédé sur scène. Ici la chorale enfants et le groupe de formation musicale, accompagnés de musiciens également élèves de l'EMMD, interprétaient des extraits de La Princesse et le Crapaud de Nicole Berne d'après le Contes de Grimm, dirigés par Hélène Frissung.

DIMANCHE 19 MAI 2019



Renseignements 01 34 47 45 48 / 01 34 47 35 49 ville-fosses95.fr FOSSES LA VILLE A LA CAMPAGNE

À VOIR, À FAIRE



Une sortie au bowling et un restaurant

Le vendredi 10 mai c'est bowling et restaurant chinois à Saint Maximin. Cette sortie sera suivie à 16 h 45 d'une chasse aux œufs à l'école Daudet avec les enfants qui restent à la garderie. À vos œufs, prêts? Partez! Inscription indispensable avant le 7 mai.



Des cours informatiques

Envie de savoir manier les outils numériques ? Du 10 mai au 14 juin, des cours de tablette niveau débutant sont proposés de 9 h à 10 h 30 et des cours d'ordinateur niveau intermédiaire de 10 h 30 à 12 h. Inscription nécessaire au foyer.

Le Banquet des seniors

Le mercredi 15 mai, n'oubliez pas (pour les inscrits) de nous rejoindre à l'Espace Germinal à partir de 12 h. Avec vos chaussures de danse!

Une rencontre à la ludomédiathèque

Le jeudi 16 mai à 14 h 45, rencontrez en avant-première la romancière Estelle-Sarah Bulle autour du thème « devenir libre » avec son livre : « Là où les chiens aboient par la queue » (Editions Liana Levi, 2018).



Un loto gourmand

Le vendredi 17 mai à 13 h 30, un loto aux lots gourmands vous attend. Sur inscription, nombre de places limité.

Un pique-nique à Fosses-village

Mardi 21 mai à 12 h. Règlement et inscription avant le 10 mai.

Domino à tout âge

Le mercredi 22 mai à 13 h 30 participez au premier tournoi de domino intergénérationnel de Fosses avec le centre de loisirs, le centre social Agora et le Point-Jeunes. Sur inscription, nombre de places limité.

Visiter un potager

Lundi 27 mai à 13 h 30, une petite marche digestive puis la visite du jardin d'un retraité avec les enfants de maternelle sont au programme. Sur inscription avant le 24 mai.

Une exposition florale

Le vendredi 31 mai, l'exposition des orchidées de l'abbaye de Pontpoint suivie d'un restaurant à Verneuil-en-Halatte vous sont proposés. Sur inscription.

Le thé de la santé

Le 6 juin à 14 h, rencontre animée par l'ostéopathe Thibault Laurent sur la maison ergonomique.

Mais aussi ...

L'après-midi jeux de société avec les élèves de maternelle de l'école Mistral, lundi 6

Une initiation au tricot, les 7, 14 et 28 mai à 14 h. À vos fils, à vos aiguilles, tricotez!

Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'Avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.

LUDO-MÉDIATHÈQUE

Contes pour tout-petits

Une nouvelle séance de Racontines des petits pitchouns vous attend le samedi 4 mai à 10 h 30. Destinée aux 0-3 ans.

Ludo-médiathèque. Tél.: 01 34 47 40 43.



ÉVÉNEMENTS

Bal country

Danse & Détente organise son bal country le samedi 11 mai de 14 h à 22 h au gymnase Cathy Fleury. Ouvert à tous. Tarif public 10 €, tarif membre 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation conseillée. Restauration sur place.

06 82 04 31 95 ou jean-ded@hotmail.fr

Drep'Zumba Red Party

Samedi 4 mai, on se bouge tous en rouge pour combattre la drépanocytose! Rendez-vous au gymnase Nelson-Mandela de 18 h 30 à 22 h 30, pour une soirée zumba caritative. Des chanteurs, des danseurs, un DJ, des entraîneurs de zumba et des associations de Fosses sont mobilisés pour faire de cette soirée un événement fantastique. Rejoignez-les, les fonds récoltés seront versés à l'Association pour l'information et la prévention de la drépanocytose (Apipd).

 15 € l'entrée pour les adultes, 10 € pour les 11-17 ans, 5 € pour les 6-10 ans.

COLLÈGE STENDHAL

Portes ouvertes

Portes ouvertes le samedi 25 mai de 9 h à 12 h, afin d'accueillir les familles et les jeunes du collège ainsi que les futurs élèves de sixième.

Les inscriptions en sixième pour la rentrée 2019 se feront le jeudi 13 juin de 8 h 30 à 12 h 30 et le vendredi 14 de 14 h à 19 h.

Fosses-Serrès, les retrouvailles

Kalimera*, l'association du jumelage Fosses-Serrès souhaite, à l'occasion de la Fête de la ville qui aura lieu le 22 juin, réunir quelques uns des 500 anciens élèves du collège qui entre 1980 et 2010 ont participé aux échanges avec les collégiens de Serrès en Grèce. Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette rencontre, vous pouvez contacter l'association.

*Bonjour en grec

ajfosses.serres@orange.fr

JEUNESSE

Le CLAS pour les 3e

Le CLAS reprend à partir du 7 mai. Le service municipal jeunesse (SMJ) de Fosses accueille deux fois par semaine, dans les locaux de la Maison de l'emploi, les élèves de 3^e pour leurs révisions du brevet des collèges. Inscription nécessaire au Point-Jeunes, nombre de places limitée (5 €).

Séjour à la montagne

Du 13 au 22 juillet, séjour à la station Valberg pour les 11 – 17 ans. Inscription au Point-Jeunes à partir du 15 mai à 14 h. Tarifs en fonction du quotient familial.



Le SMI sur instagram

Le SMJ a maintenant un compte instagram où vous pouvez suivre l'actualité du Point-Jeunes et du Point Informations jeunesse (PIJ)! C'est le compte smj_fosses.

Dint-Jeunes, 2 rue Fernand-Picquette (rez-de-chaussée du gymnase Nelson-Mandela). Tél: 01 34 72 45 49

CENTRE SOCIAL AGORA

Troc livres

A l'accueil du centre social, vous pouvez déposer des livres dont vous ne voulez plus et emporter ceux laissés par d'autres.

Fête de la ville en vue

L'atelier parents-enfants et l'atelier créatif sont mobilisés durant le mois de mai pour préparer des objets et accessoires pour la Fête de la ville dont le thème cette année est l'Europe.

Du bout des doigts

Cet atelier destiné aux tout-petits (0-2 ans) et à leurs parents propose une initiation au massage des bébés en quatre séances, par une professionnelle.



Permanence syndicale

La CGT accueille sans rendez-vous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h.

Ecrivain pour tous

Chaque mercredi matin. Prendre rendezvous au 01 34 47 40 22.

Parcours de femmes

Le 21 mai à 16 h à l'Espace Germinal, le groupe de femmes du centre social propose une représentation de son travail entamé en octobre 2018 et qui se déploie sous plusieurs formes artistiques. Ouverte à tous, gratuite et sans inscription.

Groupe de paroles

Caroline Dos Santos, de l'association pour le couple et l'enfant (APCE), anime un groupe de paroles tous les deux mois. Prochaine réunion le lundi 26 mai de 9 h à 11 h au centre social.

© Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél.: 01 34 47 40 22.

ARCHÉA

Une soirée au musée

Samedi 18 mai, de 19 h à minuit, pour la dernière soirée de l'exposition *Tomber sur un os*, Archéa fête la mort comme au Mexique! La compagnie de danse de

DK-bel présente sa performance *in peace* créée spécialement pour l'occasion. Des visites guidées des expositions ainsi que des ateliers masques et maquillage sont proposés tout au long de la soirée.

N'hésitez pas à venir déguisés! Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Archéa: 01 34 09 01 10

DEVOIRS DE MÉMOIRE

1939-1945 : vos souvenirs sur grand écran

Alors qu'on s'apprête à fêter le 75^e anniversaire du Débarquement, le cinéma intercommunal de l'Ysieux va programmer en juin des films évocateurs de ce conflit. L'équipe du cinéma propose également à son public de participer à une œuvre collective. Il s'agit de chercher dans ses archives familiales une photo qui évoque soit votre propre vie durant la Seconde Guerre mondiale, soit le souvenir d'un parent qui l'a vécue. Durant le mois de mai, après avoir pris rendez-vous, vous rencontrerez l'équipe du cinéma pour parler de cette photo. Une courte vidéo rassemblant les photos et les commentaires audio sera réalisée, montée et projetée aux séances de juin consacrées à cette époque.

© Cinéma intercommunal de l'Ysieux, place de la Liberté. Tél.: 01 34 70 88 42

Commémorer le 8-Mai-1945

La Fnaca et la municipalité invitent tous les Fossatussiens à célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale, le dimanche 8 mai.

Comme chaque année, l'hommage commencera à 10 h 45 par un défilé au village, depuis la rue de la Mairie jusqu'au Monument aux Morts. Après les dépôt de gerbes et minute de silence, la cérémonie continuera au centre-ville sur la place du 19-Mars-1962 (parvis de l'hôtel de ville) où les enfants sont attendus à 11 h 30, avec leurs parents, pour chanter La Marseillaise. Tous les participants sont ensuite conviés à écouter les discours du maire et du président de la section locale de la Fnaca avant de boire le verre de l'amitié.

Section locale de la Fnaca, Christophe Chirache: 06 69 32 60 04.

EMMD

Atelier chorégraphique

Cette année, les élèves de l'atelier chorégraphique vous présentent une restitution de leur travail à l'Espace Germinal, le mercredi 22 mai à 19 h. Vous y verrez des improvisations, des pièces du répertoire chorégraphique contemporain et leurs compositions personnelles. Entrée libre, réservation obligatoire.

MMD: 01 34 47 35 40

ASSOCIATIONS

Aide au soutien scolaire

Si vous aimez les enfants et que vous avez deux heures par semaine à leur consacrer, vous pouvez rejoindre l'association Sakado pour les aider à faire leurs devoirs. L'association intervient au sein de trois groupes scolaires de Fosses, de 16 h 30 à 18 h, les lundis, mardis et jeudis.

Assemblée générale lundi 3 juin 2019 à 20h30.

bureausakado@gmail.com
Tél: 06 89 81 66 37 ou 06 13 32 33 29

www.ville-fosses95.fr Fossesmag Mai 2019 7

Un budget ambitieux au service des Fossatussiens

Investir dans la jeunesse, embellir et rénover la ville, proposer de nouveaux services, telles sont les grandes orientations du budget 2019, voté en conseil municipal le 27 mars dernier. Pour la quatrième année consécutive, malgré la baisse constante des recettes, les impôts locaux et les tarifs des services éducatifs n'augmentent pas ; la ville poursuit sa maîtrise des dépenses publiques.

vec un budget global de 18,18 millions d'euros en 2019, Fosses poursuit son ambition d'offrir un niveau fort de services publics tout en investissant dans le développement de la ville, avec par exemple, la rénovation du quartier de la gare, la réfection de voiries ou encore la rénovation de salles de classe dans les

écoles. La commune continue d'investir pour un mieux-vivre ensemble de ses habitants I

Priorité aux services à la population

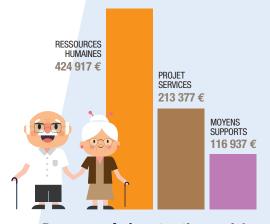
Education et culture, jeunesse et séniors, musique et danse, tranquillité publique et action sociale, sport et vie associative, espaces verts et propreté, dans de nombreux domaines la ville intervient et maintient son niveau de services. Cet engagement, des agents comme des élus, représente les deux tiers du budget, soit plus de 13 millions d'euros.

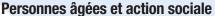
Au quotidien, il s'agit de répondre aux

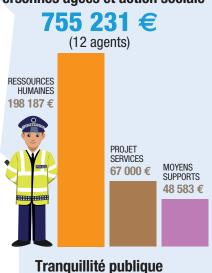
besoins de la population et de proposer des actions qui font vivre la ville : des animations pour les séniors avec le foyer Bouquet d'automne, des cours de musique et de danse, des spectacles à l'Espace Germinal, des séjours pour les enfants du centre de loisirs, la fête de la ville, les terrasses d'été, des mises à disposition d'équipements pour les rencontres sportives, etc.

Investir pour faciliter la vie des Fossatussiens

Fosses a investi depuis de nombreuses années dans la qualité de vie de la population. C'était l'esprit de la rénovation





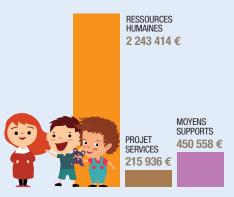


RESSOURCES 745 006 € 337 039 € 198 233 €

Culture, ludomédiathèque, école municipale de musique et de danse

> 1 280 278 € (26 agents)

Les services administratifs et leurs coûts ont été répartis dans chaque domaine d'activité sous la mention « Moyens et supports ».



Petite enfance, CLSH, jeunesse, vie associative

> 2 909 908 € (57 agents)

313 770 €

(10 agents)

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES

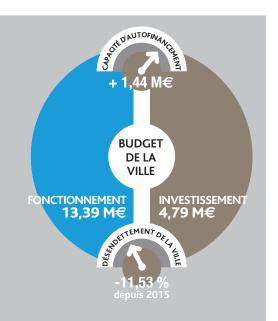
en fonctionnement et en investissement

RÉPARTITION DES DÉPENSES DU BUDGET 2019 En millions d'euros (M€) 18,18 M€

STABILITÉ

d'augmentation des taux d'imposition sur la part communale

d'augmentation des tarifs municipaux



urbaine qui aujourd'hui touche à sa fin. Symbole de cette volonté, le nouveau centre de santé Fosses - Marly-la-Ville intègre le budget 2019. Ce nouveau service vient répondre à un besoin fort des habitants dans un temps où la désertification médicale touche de nombreux territoires. En matière de solidarité, dans un contexte de perte du pouvoir d'achat, la décision d'ouvrir en 2019 une épicerie sociale exprime la volonté de rester au

service de ceux qui sont dans le besoin. Fin 2019, ce nouvel équipement viendra compléter l'offre sociale de la commune. Faciliter la vie des Fossatussiens, c'est aussi poursuivre la réfection des rues de la ville. Avec près de 740 000 euros prévus en 2019, les rues de la ville continuent à faire peau neuve. D'autres travaux sont planifiés comme le démarrage d'un plan pour les circulations douces, l'amélioration de l'accessibilité des quais de bus,

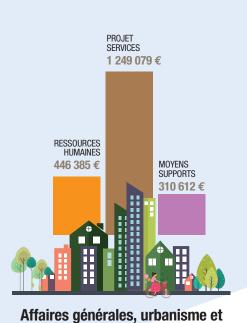
2 510 611 €

(38 agents)

la rénovation de gymnases et d'écoles, etc. De surcroit, l'accès à la gare reste une priorité. Cet été le parking d'intérêt régional sera agrandi et par la suite l'allée Léon-Serpollet sera entièrement rénovée.

PROJET

(suite p. 10)



projets urbains

2 006 075 €

(11 agents)

2 536 488 € RESSOURCES HUMAINES RESSOURCES HUMAINES 1 471 403 € 1 379 688 € MOYENS SUPPORTS **PROJET** 734 253 € **SERVICES** 742 190 € MOYENS 388 732 € Espaces verts, propreté, voirie, entretien (maintenances, ménage...) 4 742 143 € (57 agents) **Ecoles et restauration scolaire**

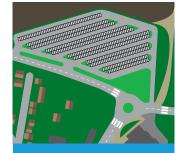
650 000 €

Charges financières

OUATRE DES RÉALISATIONS PRÉVUES EN 2019



santé Fosses - Marlyla-Ville: participation de Fosses **69 481,50** € (50 %) par l'intermédiaire du Sifoma. Budget total de fonctionnement 2019: 826 776 €



Parking interrégional : 297 846 € pour agrandir (+140 places) et 26 980 € pour l'abri à vélos clos et sécurisé. La ville participe pour 44 %



Rénovation de l'allée Léon-Serpollet : 70 000 €



Peinture de trois salles de classe et du réfectoire de l'école Henri-Barbusse : 13 000 €

Si aujourd'hui Fosses tire son épingle du jeu, c'est le fruit d'un travail important des services pour travailler, lorsque cela est possible, avec des partenaires locaux et institutionnels. Le centre de santé en est l'expression la plus récente : avec Marly-la-Ville, le département du Val d'Oise, la région Ile de France, l'Agence régionale de santé, il a été possible de construire une nouvelle offre de soins à Fosses.

Bien gérer facilite les partenariats

Cette dynamique collective se traduit dans de nombreux domaines et services. Ainsi, les travaux liés à la RD 922 se sont faits de concert avec Marly-la-Ville. La balayeuse de la ville est mutualisée avec Survilliers et Saint-Witz, tout comme le matériel pour les fêtes et les cérémonies avec Marly-la-Ville et Louvres. Mutualiser des outils à l'échelle de notre territoire permet de réduire les coûts de chaque collectivité.

Cette confiance entre partenaires permet de travailler dans de bonnes conditions. Elle est possible grâce à la bonne gestion de la ville. Cette dernière est reconnue par l'Etat, en l'occurrence la Direction départementale des finances publiques du Val d'Oise, avec qui la ville de Fosses vient de signer une convention de contrôle allégé partenarial des dépenses de la collectivité en matière de paie. Cela confirme la qualité de la gestion de la ville et l'efficacité des processus de contrôle des dépenses publiques. De bon augure dans un contexte budgétaire difficile.

Trois questions à



Christophe Lacombe, maire adjoint, délégué aux finances

Dans quel contexte s'inscrit ce budget 2019 ?

On ne le dira jamais assez, la baisse des dotations aux collectivités territoriales est un coup dur pour les services publics de proximité. Partout, dans les communes, on accuse le coup. Depuis 2010 à Fosses, nos recettes ont diminué de plus de 3 millions d'euros. Et cela continue aujourd'hui. Le gouvernement a garanti le maintien des dotations générales de fonctionnement. Mais les diminutions se font ailleurs. Par exemple, à travers le resserrement des budgets des CAF ou des conseils départementaux, les subventions versées aux communes pour les actions éducatives, la petite enfance ou les voiries, sont réduites. Il en est de même des subventions accordées par l'Etat pour les dépenses d'équipement.

Entre les besoins de service public et les moyens nécessaires, comment s'en sortir alors?

La crise des Gilets Jaunes est née du recul des services publics de proximité engendré par cette diminution des moyens. La contrainte est forte pour les communes et le dilemme impossible : maintenir le niveau des services proposés à la population ou augmenter les impôts alors que nos concitoyens ont un pouvoir d'achat en berne? C'est inenvisageable pour nous. Comme la plupart des Français le revendiquent, il faut revoir l'équilibre général de la fiscalité en faisant payer davantage les plus hauts revenus et les gros groupes de la finance et du numérique. Des efforts considérables ont déjà été faits par nos concitoyens et par les collectivités, on ne peut pas en demander plus.

Comment dans ce contexte, Fosses réussit-elle à proposer davantage de service public?

Le centre de santé Fosses - Marly-la-Ville est l'exemple même d'un service public de proximité utile, venant combler un manque criant. C'est un choix politique fort. La démarche de mutualisation avec la ville de Marly a été déterminante pour la réussite du projet. Dans l'intérêt des habitants, ce choix ne s'est pas fait au détriment d'autres. De même, l'épicerie sociale ouvrira ses portes d'ici la fin d'année. Là encore, il faut faire preuve d'inventivité pour trouver des moyens, et ce n'est pas simple. Nous visons le mécénat. Enfin, nous poursuivons notre action en matière de soutien au sport et à la culture, aux associations, aux jeunes et aux moins jeunes, ainsi qu'en matière de rénovation des voiries et d'embellissement de la ville!



Hors les murs

En mai, l'Espace Germinal pousse les murs et nous invite à sortir de chez soi, à investir d'autres espaces, à aller voir ailleurs...

THÉÂTRE À LOUVRES * Chagrin pour soi

Karine Letellier



Un matin la vie de Pauline bascule: son mari la quitte. Très vite un homme charmant se présente à elle: son chagrin! Après lui avoir présenté son CV, il prend aussitôt ses fonctions et grimpe sur son dos. D'abord anéantie, elle va le combattre. Une comédie qui fait du bien, signée Sophie Forte et Virginie Lemoine.

Samedi 11 mai à 20 h 30 à l'Espace culturel Bernard-Dague à Louvres

* Navette gratuite depuis l'Espace Germinal (sur inscription).

CIRQUE À GOUSSAINVILLE * Mad in Finland



Qu'est-ce qu'être une circassienne finlandaise? Ces sept femmes ont quitté la Finlande pour vivre de leur passion du cirque. Trapèze ballant, fil, tissu, rola-bola, duo de trapèze, main à main, chant et musique en direct composent les mots et les phrases de ce spectacle généreux qui offre une vision époustouflante de leur art et de leur pays. Vendredi 17 mai à 21 h et dimanche 19 mai à 16 h, rue Coubertin à Goussainville.



Bénévoles

Aidez-nous à accueillir le public : bonne ambiance garantie !

MUSIQUES DE PARTOUT Motozot de Yann Cléry



Yann Cléry brasse les tambours de traditions guyanaises avec des musiques actuelles. Le flûtiste et ses cinq musiciens proposent un voyage émouvant, du jazz au ragga, du hip hop au rock. Ce concert fait partie des événements liés aux mémoires des abolitions de l'esclavage et des victimes de la traite négrière (voir p. 13).

Vendredi 24 mai à 21 h à l'Espace Germinal

THÉÂTRE DE RUE



Primo 2019 est un événement culturel et festif qui se déploie en mai dans l'espace public, dans sept communes de Roissy Pays de France.

À Marly-la-Ville, le 10 mai, cinéma en plein air *The Wild Witness,*

le film du «dimanche» soir

Un western qui prend vie non seulement sur l'écran mais aussi et surtout autour avec la Cie Annibal et ses éléphants! Vendredi 10 mai à 21 h 15, à Marly, rue Marcel-Petit (aire de retournement).

À Fosses, Primo débarque le 11 mai sur le parvis de la mairie. Divertir... ou périr

Avant-première à 14 h 30 par la Cie n° 8 Comme quoi, on peut rire de tout. Ou pas... C'est vous qui voyez!

Misérables!

À 16 h par la Cie Annibal et ses éléphants

Une version actualisée et déjantée du chef d'œuvre de Victor Hugo.

Gratuit!



www.ville-fosses95.fr Fossesmag Mai 2019 11

Mémoires de l'esclavage

Se souvenir, commémorer, se libérer, réconcilier les mémoires et construire une société qui fait toute sa place aux droits humains, pour tous, voilà quelles sont les ambitions de la quinzaine consacrée à la mémoire des victimes de l'esclavage du 10 au 24 mai (programme ci-contre).

e 21 mai 2001, la loi reconnait que la traite négrière et l'esclavage constituent un crime contre l'humanité : « La République française reconnait que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan indien d'une part et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du 15^e siècle aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité ». Cette loi va plus loin, elle prévoit que cette histoire, qui a mis du temps à émerger, soit enseignée dans les programmes scolaires pour permettre d'en comprendre les enjeux, de nommer les choses, d'en discuter et de s'en émanciper. C'est une mémoire commune qui protège des erreurs du passé.

Deux dates symbolisent cet hommage : le 10 mai est la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions », et le 23 mai est la « journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial ».



→ Le 10 mai 2018, la cérémonie de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions avait mobilisé des associations et des classes élémentaires autour des élus de Fosses et Marly-la-Ville. Ici des élèves de l'école Mistral interprétaient un chant de résistance.

À Fosses, elles sont l'occasion de rappeler le combat essentiel de la résistance au système esclavagiste, de mettre en avant les témoignages nombreux des acteurs qui valorisent cette mémoire et la transmettent.

Faire vivre l'égalité et lutter contre les nouvelles formes d'esclavage

Cette quinzaine sera l'occasion de faire vivre le combat pour l'égalité et pour les droits humains, et de rendre compte notamment de la résistance pour la liberté qui a animé les Antilles françaises. Le combat abolitionniste fait partie de l'Histoire de France et ses différents ressorts éclairent sur l'importance de la conquête des droits. Pendant longtemps cette histoire fut peu connue, « un angle mort »

historique. Mais depuis 2001 la donne a progressivement changé.

Pour autant, ces droits aujourd'hui sont toujours menacés. L'esclavage moderne existe, en France et dans le monde, et les victimes sont encore trop invisibles au plus grand nombre. Il est difficile de recenser ce phénomène tant les moyens pour lutter contre celui-ci sont peu importants. Jacques Toubon, défenseur des droits, a rappelé en 2017 lors de la commémoration du 10 mai, que « les droits fondamentaux bafoués par l'esclavage, ça existe encore (...) cela existe encore y compris sur le territoire métropolitain de la République ».

Au-delà de la question essentielle des droits et de la mémoire, cette quinzaine sera aussi l'occasion de découvrir les liens de la culture antillaise avec ce passé.



EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE L'ESCLAVAGE ET DE LA TRAITE NÉGRIÈRE

VENDREDI 10 MAI

JOURNÉE NATIONALE DES MÉMOIRES DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS

Cérémonie mémorielle avec les enfants des écoles

10 h à l'Espace du Souvenir, place du 19-Mars-1962

SOIRÉE " NÉS QUELQUE PART "

19 h Concert : chansons de liberté par les chœurs Salve Regina et À tout chœur À l'église Saint-Etienne (Fosses-village)

Concert gratuit/ nombre de places limité - Réservation indispensable en mairie. Info au 01 34 47 40 09

20 h Soirée : exposition « Devenir libre » réalisée par les enfants de l'école Dumas. Démonstrations de capoeira, de ka, de chants...

À la salle Delambre (Fosses-village) / Restauration antillaise proposée sur place (payante)



RENCONTRE AVEC ESTELLE-SARAH BULLE. ÉCRIVAINE

venez rencontrer l'auteure de « Là où les chiens aboient par la queue »

16 h à la ludo-médiathèque

19 h accueil et rafraîchissements 19 h 30 projection du film en version originale (italien), sous titrée en français

21 h 45 débat sur les nouveaux esclavages avec le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) Tarif unique : 3 €





SAMEDI 18 MAI

SOIRÉE MARÉ TÈT ET AUTRES COUTUMES

Découvrez des savoir faire, des savoir fête... hérités des esclaves

18 h 30 au centre social Agora, quatre ateliers :

- ka (percussions antillaises) avec Ka Sensation
- maré tèt (l'art de nouer son foulard) et accras (ou autre recette antillaise) avec Ecam,
- danse antillaise avec Karunina

Restauration antillaise proposée sur place (payante)

JEUDI 23 MAI

JOURNÉE NATIONALE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ESCLAVAGE COLONIAL

Cérémonie mémorielle

11 h à Marly-la-Ville, parking de l'église, rue du Colonel-Fabien

VENDREDI 24 MAI

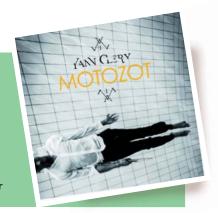
MOTOZOT, CONCERT DE YANN CLÉRY

Le flûtiste guyanais présente son nouvel album qui mélange traditions et musiques actuelles.

21 h à l'Espace Germinal

Tarif: 17 €. Tarif réduit: 10 €. / Tarif jeunes (< 18 ans): 5 €. Réservation à l'Espace Germinal (mardi et vendredi après-midi)

ou au 01 34 72 88 80 ou sur www.espacegerminal.fr ou par mail : reservation@espacegerminal.fr



Nos jardins sans produits chimiques

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réglementation sur les produits phytosanitaires chimiques a évolué. Ils sont désormais interdits pour les particuliers. Le service des espaces verts vous conseille des alternatives biologiques et naturelles.

Depuis le début de l'année 2019, les particuliers et les jardiniers amateurs ne peuvent plus acheter, stocker ou utiliser des produits phytosanitaires chimiques.

Cette mesure, issue de la loi Labbé, vise à protéger notre santé et l'environnement. Elle s'applique déjà aux collectivités depuis le 1^{er} janvier 2017, pour l'interdiction d'utiliser ces produits sur les espaces verts, voiries, forêts ou promenades accessibles ou ouvertes au public. La ville de Fosses observe ces instructions depuis 3 ans¹.

Pour remplacer les produits phytosanitaires chimiques, des solutions alternatives existent, comme :

- semer des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol,
- alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger les végétaux des herbes indésirables et de la sécheresse,
- cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs,
- utiliser des produits utilisables en agricul-
- 1. Seul le cimetière est encore traité avec des désherbants chimiques comme l'autorise la loi.

ture biologique, non concernés par cette interdiction.

Ainsi le vinaigre blanc, l'eau bouillante, l'eau de cuisson bouillante de pommes de terre, pâtes ou riz, le purin d'ortie pur, la farine de maïs ou le bicarbonate de soude sont conseillés par de nombreux jardiniers. On peut trouver de multiples recettes, dosages et conseils sur internet.

« Le sarclage et le binage sont aussi de bonnes méthodes, basées sur l'utilisation de l'huile de coude, un produit certifié bio » affirme en souriant Sylvain Chartier, le responsable du service Espaces verts de la ville de Fosses!



Les restes de produits à rapporter en déchèterie

Les bidons, bouteilles, flacons et autres contenants de produits phytosanitaires chimiques, qu'ils soient vides ou non, doivent être rapportés en déchèterie, si possible avec leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations.

Adresses et horaires des déchèteries sur www.sigidurs.fr ou au 0800 736 735

ÉLECTIONS

Voter aux Européennes

Les élections européennes qui permettront d'élire pour 5 ans les 79 représentants de la France au Parlement européen auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Tous les électeurs devraient recevoir une nouvelle carte d'électeur avant ce scrutin. Si vous ne l'avez pas reçue, si vous l'avez égarée, pas de panique! Rendez-vous au bureau de vote avec votre carte d'identité, votre passeport ou une autre preuve de votre identité comportant votre photo (liste sur www.service-public.fr). C'est le seul document qui est indispensable pour voter.

Vérifier son bureau de vote avant l'élection

Il est possible de vérifier son bureau de

vote sur le site www.service-public.fr dans la rubrique Elections en remplissant un questionnaire rapide.

Nouveau

Les majeurs sous tutelle ont désormais le droit de voter. Il leur est possible de s'inscrire jusqu'au 15 mai, par internet, par courrier ou en mairie en fournissant une copie du jugement de tutelle. Plus d'informations sur le site www.justice.gouv.fr.

NB Les citoyens des pays membres de l'Union européenne résidant en France ont le droit de voter aux élections européennes, comme aux élections municipales.

www.service-public.fr ou service élections au 01 34 47 40 08.

Carnet

Naissances

- · Laya ZARIGUE, née le 2 avril 2019
- Dina SAYPHARATH, née le 7 avril 2019
- Nathanaël DAFFOS DEFOSSEUX, né le 13 avril 2019

Rappel: pas de publication sans l'accord des familles.

DÉCHETS VERTS

Broyage à domicile

Les lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 mai, le Sigidurs organise une opération broyage de branches à domicile sur Fosses. Pour en bénéficier, il convient de s'inscrire avant le 13 mai sur le site internet du Sigidurs ou par téléphone. Opération limitée à 30 minutes par foyer inscrit, quelle que soit la quantité de déchets végétaux à broyer. Nombre d'interventions limité.

Sigidurs: www.sigidurs.fr ou 01 34 19 11 14 ou broyage@sigidurs.fr.



TÉLÉVISION

Le 14 mai, les fréquences de la TNT changent!

Si vous recevez la télé par antenne râteau, vous risquez de perdre certaines chaînes. Pour les retrouver, c'est simple. Le 14 mai, faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

Seuls les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau (voie hertzienne terrestre) sont concernés par ces changements de fréquences. Les foyers recevant la télévision par un autre mode de réception (ADSL, fibre optique, satellite, câble) ne sont normalement pas impactés.

www.recevoirlatnt.fr ou 0970 818 818 (appel non surtaxé)

SAUVER DES VIES

Collecte de sang

Le jeudi 23 mai au centre social Agora, l'Etablissement français du Sang vous attend pour sa collecte de sang de 15 h à 19 h 30. Donner son sang, c'est important!

www.dondusang.sante.efs.org ou 0 800 109 900

DÉSINTOX

Questions budgétaires

Le budget de la ville fait souvent l'objet de contrevérités, imprécisions et désinformations. Retour rapide sur quelques points.

Où retrouver les informations concernant le budget ?

La loi prévoit que le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. A Fosses, dans un souci de transparence sur la gestion de la ville, il a lieu pratiquement tous les mois. Ces réunions sont ouvertes au public, font l'objet d'un compte-rendu et chaque délibération prise est publique. Ainsi, pour le budget, les informations sont disponibles en mairie, sur le site internet de la ville et *Fosses Mag* le présente chaque année en mai (voir p. 8 à 10 de ce numéro).

La commune était-elle en sureffectif?

À cause de la baisse de ressources, entre 2015 et 2019, l'équivalent de sept postes d'agents municipaux a été supprimé. Face aux contraintes nouvelles en termes budgétaires, aux baisses des dotations de l'Etat, la question n'était pas celle d'un possible sureffectif dans le personnel communal mais bien celle de la recherche de solutions pour maintenir le niveau de service public à Fosses. Pour résumer : comment proposer plus de services publics avec moins de ressources, sans impacter le niveau d'impôts.

Donc, sans mettre un terme à aucun contrat, il a été procédé une réorganisation des services qui privilégie la mutualisation. Cette nouvelle organisation, visible par exemple avec la centralisation des accueils en mairie, a permis de faire des économies.

Les quotients familiaux ont-ils été majorés?

Non, il n'y a pas eu de majoration. La modification du calcul du quotient familial, avec la prise en compte d'une tranche supplémentaire de revenus, a entrainé un élargissement des bénéficiaires des tarifs allégés. La tranche la plus haute est aujourd'hui à partir de 5 676 euros de revenus contre 3 202 euros en 2015. C'est une répartition plus échelonnée et plus équitable de la participation au coût des services pour les familles qui les utilisent. D'ailleurs, même les foyers avec le plus de revenus ne paient pas le prix réel des services.

EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses dynamique et solidaire

Non à la privatisation d'ADP

Beaucoup de Fossatussien.ne.s travaillent sur une des plate-formes aéroportuaires gérées par Aéroports de Paris, en particulier CDG. Nous sommes donc concernés par cette mesure votée récemment par le pouvoir, contre l'avis unanime de l'opposition de gauche comme de droite. La privatisation des autoroutes a été un échec : les tarifs n'ont cessé d'augmenter de façon déraisonnable et les investissements indispensables n'ont pas été réalisés. Ainsi, cela fait des décennies que nous attendons la 3e voie de l'A6 dans la traversée de la Bourgogne, alors que les dirigeants et les actionnaires de Vinci se remplissent les poches avec notre argent. Le pouvoir n'a pas compris que privatiser les grandes infrastructures, disposant d'un monopole de fait, n'a aucun intérêt, ni économique, ni social, ni stratégique. C'est pourquoi il faut s'opposer par tous les moyens possibles, notamment le référendum, à ce que le gouvernement confie à des intérêts privés, les destinées des aéroports franciliens. Si un groupe comme Vinci venait à prendre le contrôle d'ADP, il n'aurait comme stratégie que d'enrichir ses entreprises de bâtiments et travaux publics, très puissantes dans le groupe, ses dirigeants et ses actionnaires, plutôt que d'agir pour le bien commun de la population : salariés, voyageurs... et le développement raisonné, respectueux de l'environnement, de la région. Déjà le Sénat, les départements franciliens, notamment le Val d'Oise, se sont prononcés contre cette privatisation. Le pouvoir poursuit malgré tout son projet de privatisation. Il faut l'en empêcher.

Pour le groupe PS Jean-Marie Maille Maire adjoint aux Sports



EXPRESSIONS DE LA MINORITÉ

Union pour Fosses

Au féminin

Avant d'être une construction politique, l'Europe a été un beau mythe avec tout ce qu'il faut d'amour et de glamour pour juger la bureaucratie bruxelloise d'un œil bienveillant, sous les traits d'une jeune princesse phénicienne à la beauté renversante, fille du roi de Tyr ne pouvant échapper aux appétits de Zeus séducteur devant l'éternel!

Pourquoi cette sémantique, me direzvous ?

Pour le 26 mai 2019, date des prochaines élections européennes. Jadis, nous avons dû, nous les femmes, mener une guerre, le mot n'est pas exagéré. Longtemps le droit de vote avait été refusé aux femmes en raison d'arguments misogynes: les femmes seraient faites pour être des mères et de bonnes épouses, ce qui ne serait pas compatible avec l'exercice du droit de vote ou d'un mandat politique. Ben voyons!

Alors, même si samedi dernier, mon risotto fut un désastre et en tant que maman perdant son sang-froid face à une chambre d'« ado » dévastée, j'ai pensé déserter la cellule familiale, mon droit de vote est une valeur acquise.

Après la Première Guerre mondiale, puis l'apparition des suffragettes, le débat progressa. Dans les faits, les Françaises votèrent pour la première fois aux élections municipales d'avril-mai 1945. Si j'ai voté « non » au Traité de Maastricht ; aujourd'hui la question ne se pose plus. À la suite du Brexit, et d'une redistribution de sièges au Parlement européen, la France sera représentée par 79 députés français.

L'impact de ces élections sera déterminant pour l'emploi, le climat, l'immigration, le libre-échange, l'alimentation. Alors votons toutes et tous.

Dominique Sabathier



www.ville-fosses95.fr Fossesmag | Mai 2019 15

CINÉMA



www.cinema-roissypaysdefrance.fr





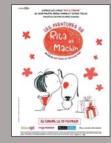










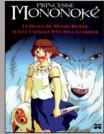
























Cinéma intercommunal de l'Ysieux Place de la Liberté, 95470 Fosses Programme sur www.cinema-roissypaysdefrance.fr ou par téléphone 01 34 72 90 10 / Tél. groupes : 01 34 72 88 80.

SEMAINE DU 1er AU 7 MAI

DANS LES BOIS

Lituanie, Estonie, Allemagne – 2019 – 1h03 Documentaire de Mindaugas Survila - Dès 6 ANS Ciné rencontre : mardi 7 mai à 20h, avec l'Association pour la protection des animaux

LIZ ET L'OISEAU BLEU

Japon - 2019 - 1h29

Animation de Naoko Yamada - DÈS 9 ANS

P'TITES HISTOIRES AU CLAIR DE LUNE

Corée du Sud, Iran, Angleterre – 2019 – 0h39 Animation de De Miyoung Baek, Mohammad Nasseri - DÈS 3 ANS

TANGUY LE RETOUR

France – 2019 - 1h27 Comédie d'Étienne Chatiliez

UN TRAMWAY À JÉRUSALEM

France, Israël – 2019 - 1h34 – VOSTFR Drame d'Amos Gitaï

LES OISEAUX DE PASSAGE

Colombie, Danemark, Mexique – 2019 – 2h05 – VOSTFR

Drame de Ciro Guerra, Cristina Gallego

SEMAINE DU 8 AU 14 MAI

ROYAL CORGI

Belgique - 2019 - 1h25. Animation de Ben Stassen, Vincent Kesteloot - DÈS 6 ANS

LES AVENTURES DE RITA ET MACHIN

France, Japon - 2019 - 0h48. Animation de Pon Kozutsumi, Jun Takagi - DÈS 3 ANS

Ciné Doudou : le mercredi 8 mai à 10h

LE GRAIN ET L'IVRAIE

Argentine – 2019 – 1h37 – VOSTFR Documentaire de Fernando E. Solanas

VICTOR ET CÉLIA

France - 2019 - 1h31. Comédie de Pierre Jolivet

MAIS VOUS ÊTES FOUS

France - 2019 - 1h35. Drame de Audrey Diwan

WORKING WOMAN

Israël – 2019 – 1h32 – VOSTFR Drame de Michal Aviad

SEMAINE DU 15 AU 21 MAI

PRINCESSE MONONOKÉ

Japon – 2000 – 2h15

Animation d'Hayao Miyazaki - Dès 8 ans

L'ADIEU À LA NUIT

France, Allemagne – 2019 – 1h43 Drame d'André Téchiné

RAOUL TABURIN

France – 2019 – 1h30

Comédie de Pierre Godeau

LES AVENTURES DE RITA ET MACHIN

France, Japon - 2019 - 0h48. Animation de Pon Kozutsumi, Jun Takagi - DÈS 3 ANS

SEMAINE DU 22 AU 28 MAI

90'S

USA - 2019 - 1h25 - VOSTFR Comédie dramatique de Jonah Hill

NOUS FINIRONS ENSEMBLE

France - 2019 - 2h15

Comédie dramatique de Guillaume Canet

LA GRANDE AVENTURE LEGO 2

USA - 2019 - 1h48

Animation de Mike Mitchell (V) - DÈS 6 ANS

MON VOISIN TOTORO

Japon - 2006 - 1h27

Animation d'Hayao Miyazaki - DÈS 3 ANS